

**Association Française de Développement  
des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V)**  
Délégation Grand Sud-Ouest C% Association Vélo  
Association VELO pour le développement  
du cyclisme urbain  
2, rue de la Daurade 31000 Toulouse  
Tel/Fax: 05 61 11 87 09

Toulouse, le 21 Février 2000

à Mr Henri EMMANUELLI, Président  
Conseil Général des Landes  
23, rue Victor Hugo  
40025 Mont-de-Marsan Cedex

Objet: demande d'aménagement  
de Véloroutes et Voies Vertes  
dans le Département des Landes

Monsieur le Président,

L'AF3V, Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes, agit pour la mise en place d'itinéraires cyclables à longue distance. Ces itinéraires présentent un grand intérêt économique et social pour les régions traversées.

Nous avons demandé au Département des Landes d'aménager un réseau de Véloroutes et Voies Vertes, mais nos deux lettres au Président du Conseil Général sont, hélas, restées sans réponse.

C'est pourquoi nous vous transmettons une copie de ces lettres, en espérant que vous vous intéresserez à ces projets, que le Département des Landes met déjà en oeuvre sur le littoral, de façon très importante, ce qui fait des Landes un des Départements de France le mieux équipé en pistes cyclables ou "voies vertes".

Mais ces projets mériteraient d'être développés également à l'intérieur du Département, pour favoriser le développement touristique de tout le territoire.

Nous attirons particulièrement votre attention sur le grand intérêt de la "Véloroute Garonne-Pyrénées-Adour", que nous demandons aux trois Départements des Landes, des Hautes-Pyrénées et de la Haute-Garonne.

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Mr Julien SAVARY

Vélo

Délégué Régional de l'AF3V, Vice-Président de l'Association

- PJ:
- Copie de nos lettres à Mr le Président du Conseil Général des Landes (lettres du 21/01/99 et du 04/01/2000)
  - Dépliant de présentation de l'AF3V